



# Histoire des Verts en Suisse

---

## Sommaire

<b>Histoire des Verts en Suisse</b>	<b>1</b>
Origine et fondation	2
Consolidation de la Fédération des partis écologistes de Suisse	2
1991 – 1995 : années instables	3
1996 – 2003 : évolution du parti	4
2003 – 2011 : le succès au rendez-vous	4
2011-2018 : trois initiatives populaires et première présidente Verte du Conseil national	4
2019 : année des #ElectionsClimat	6
<b>Chronique</b>	<b>10</b>
<b>Groupe des Verts au Parlement</b>	<b>14</b>
Elections et formation du groupe parlementaire	14
<b>Partis cantonaux</b>	<b>16</b>
<b>Personnalités Vertes</b>	<b>18</b>
Président-e-s des VERTS suisses	18
Vice-président-e-s des VERTS suisses	18
Président-e-s du groupe parlementaire Vert	19
Vice-président-e-s du groupe parlementaire Vert	19
Secrétaires général-e-s des VERTS suisses	19
Membres du groupe parlementaire Vert	20
Anciens conseillers aux Etats	21
Anciens conseillers et conseillères nationales	21

## EDITEUR

Les VERTS suisses  
Waisenhausplatz 21  
3011 Berne

[www.verts.ch](http://www.verts.ch)      [verts@verts.ch](mailto:verts@verts.ch)

Tél. 031 312 66 00

CP 80-26747-3

Mise à jour : août 2020

## Origine et fondation

La construction d'une autoroute est à l'origine du parti écologiste. En effet, à la fin des années 60, les autorités communales neuchâteloises décident de faire passer le tracé de la N5 le long des rives du lac sur le territoire de la ville. Tous les partis, gauche et droite confondues, soutiennent le projet. Or, un groupe de citoyennes et citoyens lancent une pétition contre ce projet autoroutier et récoltent 5'000 signatures en trois mois. Comme les autorités politiques de la ville tiennent fermement à ce projet et qu'il n'existe aucune possibilité de référendum, les opposant-es concluent que la seule façon d'intervenir efficacement est de faire partie des autorités communales. Ainsi, en décembre 1971, le *Mouvement populaire pour l'environnement (MPE)* est fondé. Il regroupe des radicaux, des libéraux et des socialistes ayant démissionné de leur parti respectif en raison de leur opposition au projet autoroutier. En mai 1972, le MPE présente une liste de 16 candidat-es aux élections municipales, obtient du premier coup 8 sièges sur 41 au parlement communal et devient ainsi la troisième force politique juste après les socialistes et les radicaux.

Le succès électoral des Neuchâtelois éveille des vocations en Suisse romande. En novembre 1973 déjà, une organisation similaire présente une liste aux élections communales vaudoises. Le *Mouvement populaire pour l'environnement vaudois (MPE)* récolte 5,6 pour cent des suffrages à Lausanne et cinq sièges au parlement communal, ainsi que 15 sièges dans les communes voisines. L'organisation qui succède au MPE, le *Groupe pour la protection de l'environnement (GPE)*, entre à l'exécutif de la Ville de Lausanne en 1977. Le succès des Verts vaudois est encore plus retentissant deux ans plus tard lorsqu'ils obtiennent 6,4 pour cent des voix aux élections nationales permettant ainsi au premier représentant des Verts, Daniel Brélaz, de siéger à Berne.

Dès la fin des années 70, des partis et groupements écologistes sont également fondés en Suisse alémanique. Deux d'entre eux connaissent un grand succès et obtiennent en 1983 un mandat au Conseil national : le *Grüne Partei Kanton Zürich* et la *Freie Liste Bern*. Deux candidat-e-s de la *Freie Liste Bern* sont même élus au Conseil d'Etat bernois en 1986.

Au début des années 80, des partis écologistes existent dans presque tous les cantons. Il ne manque alors plus qu'une organisation faîtière pour les regrouper. En prévision des élections nationales de 1983, des représentant-e-s de la *Demokratische Alternative Bern (DA!)* tentent de coordonner les actions des nombreux partis, mouvements et groupements verts en 1982. Ils convient toutes les personnes intéressées à Berne pour discuter d'une

alliance nationale. Les négociations débutent le 15 janvier 1983 et permettent de réunir tout un éventail de groupements écologistes autour d'une table ronde.

Le 7 mai, les négociations échouent en raison de divergences entre les groupes modérés et les mouvements de la gauche alternative, notamment au sujet de l'armée. Les représentants des partis modérés (les écologistes genevois et zurichois, le GPE vaudois et le MPE neuchâtelois) quittent la table des négociations et fondent, avec le *Grüne Partei Nordschweiz*, la **Fédération des partis écologistes de Suisse (FPE)**, le 28 mai 1983 à Fribourg. Deux semaines plus tard, les Verts de la gauche alternative se regroupent également en fédération : la *Grüne Alternative Schweiz (GRAS)*.

Lors de l'élection du Conseil national en 1983, la fédération écologiste obtient 1,7 pour cent des voix et trois sièges au Parlement. Un quatrième siège est obtenu par l'entrée au Conseil national de la *Freie Liste Bern*. Quant à la *Grüne Alternative*, avec 0,8 pour cent des voix, ils n'entrent pas sous la Coupole. En 1985, la *Fédération des partis écologistes de Suisse* est le premier parti actif au niveau national à être présidé par une femme, Monica Zingg.

## Consolidation de la Fédération des partis écologistes de Suisse

Par la suite, la *Fédération des partis écologistes de Suisse* s'élargit à d'autres groupes écologistes, tout en améliorant et consolidant son organisation. Ainsi, jusqu'aux élections de 1987, quatre nouveaux partis cantonaux se joignent aux cinq sections fondatrices : trois sections nouvellement créées (*Grüne Partei Thurgau*, *Freie Liste Bern* et *Movimento ecologista ticinese*) et la *Demokratische Alternative Bern* issu de la *Grüne Alternative*. La fédération se donne une meilleure assise en changeant de nom en 1986 : *Parti écologiste suisse (PES)*. Placées sous le signe du renforcement du parti, les élections de 1987 font suite à deux catastrophes qui ont eu lieu un an plus tôt : Tchernobyl et Schweizerhalle. Au mois de décembre 1987, les citoyen-ne-s suisses votent en faveur de l'initiative de Rothenthurm pour la protection des marais – une véritable bombe politique à l'époque ! Ainsi, en automne 1987, les deux groupements verts connaissent une hausse importante de leurs suffrages lors des élections au Conseil national et au Conseil des Etats : le PES obtient neuf sièges au Conseil national (dont trois femmes) avec 5,1 pour cent des voix, et le *Grüne Bündnis Schweiz (GBS)*, nouveau nom de la *Grüne Alternative Schweiz*, décroche un siège pour Argovie et un pour Bâle-Campagne. Le conseiller national argovien rejoint le groupe parlementaire du parti écologiste suisse.

Après 1987, les deux organisations prennent une orientation différente. Fort de ce nouveau groupe parlementaire au Conseil national, le *Parti écologiste suisse* élargit sa structure et ses thématiques. Au cours des années suivantes, il prend de nombreuses positions politiques, souvent indépendamment de la traditionnelle opposition « gauche » - « droite » : comme sur l'égalité des chances, la politique énergétique ou des transports. Le parti se demandait déjà à l'époque si la croissance effrénée, même celle des transports publics, était souhaitable d'un point de vue écologique. Quant aux questions sociales, le parti s'engage en faveur d'une politique libérale des drogues et pour un revenu minimum garanti. Il prend également position sur des questions de politique économique ou de sécurité intérieure. Les débats internes sont intenses : quelle approche adopter ? quelle relation entre croissances qualitative et quantitative ? quelles limites à l'hégémonie de la croissance ? Conséquences : une majorité des membres du parti adoptent une attitude critique vis-à-vis des transversales alpines et de la Communauté européenne. De plus, ce positionnement stratégique est axé sur la réforme fiscale écologique, une réforme qui propose de taxer les énergies non renouvelables plutôt que le travail.

*Grüne Bündnis Schweiz* décide de devenir un mouvement collectif de partis verts et d'autres organisations progressistes et sociales de Suisse. Mais cette décision est contestée au sein même de l'organisation. Une partie du GBS aspire à une collaboration étroite avec le PES. Les partis cantonaux qui ont obtenu des sièges à Berne ou qui sont susceptibles d'en obtenir aux prochaines élections jouent un rôle clé. Ce groupe, comprenant les Verts argoviens, la *Grüne Bündnis* de St-Gall et celle de Lucerne de même que les Verts de Bâle-Campagne, veut se rapprocher, voire fusionner, avec le PES. Ils se sont en effet prononcés en faveur d'un groupe écologiste commun au Conseil national et contre une alliance avec les « organisations progressistes de Suisse » (*Progressiven Organisationen Schweiz, POCH*) ou le *Parti du travail (PdT)*. A l'inverse, quelques membres du GBS souhaitent, pour des raisons idéologiques, se distancer du PES et se rapprocher des groupements de gauche.

Dès février 1988, il est question de fusion entre les deux organisations. Elle échoue pourtant en mai 1990. Les Verts argoviens ont déjà quitté le GBS pour le PES et amorcé l'hémorragie. Rapidement les Verts de Bâle-Campagne, les *Grüne Bündnis* St-Gall et Luzern leur emboîtent le pas. La *Grüne Bündnis Schweiz* se trouve alors proche de la dissolution. Quelques

sections lui permettent de conserver une dimension cantonale.

### 1991 – 1995 : années instables

Lors des élections nationales de 1991, le PES progresse et obtient 14 sièges avec 6,1 pour cent des suffrages. C'est le premier groupe parlementaire fédéral à être composé d'une majorité de femmes. A l'inverse, le mouvement vert alternatif perd un de ses deux mandats avec 1,5 pour cent des voix (*FraP! Zürich*). Lors de ces élections, les groupes verts alternatifs et les sections POCH restantes se sont présentés sous le nom de *Die andere Schweiz (DACH)*.

En septembre 1993, le parti adopte un nouveau nom, *Les Verts - Parti écologiste suisse*, et un nouveau logo. C'est l'expression d'une nouvelle assurance. Les Verts profitent de leur succès et de leurs idées écologiques avant-gardistes pour s'affirmer davantage. En 1991, pour la première fois de leur histoire, les Verts lancent un référendum fédéral contre les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Leurs principaux arguments : financement insuffisant, surcapacité et transfert incertain du trafic poids lourds de la route au rail. Même si le référendum échoue en votation populaire, c'est un signal fort pour les instances nationales. La deuxième version du projet des NLFA fut largement inspirée des idées du parti écologiste suisse.

Le parti n'en reste pas là. En 1992, il s'expose fortement en refusant d'adhérer au fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale et à l'Espace économique européen (EEE). La question de l'intégration européenne divise les Verts et provoque de nombreuses discussions. Les divergences se manifestent surtout entre les régions linguistiques. Les Verts de Suisse alémanique s'opposent majoritairement à l'EEE en raison des préjudices écologiques possibles et par crainte de perdre des droits démocratiques. La majorité des Verts romands souhaite, quant à elle, faire face aux problèmes européens avec l'Europe et considère l'EEE, malgré ses faiblesses, comme un pas intermédiaire dans le processus d'intégration. Cette attitude négative du PES vis-à-vis de l'intégration européenne prend source dans la critique de la croissance et crée de fortes tensions au sein du parti. Comme l'a montré l'analyse VOX, une petite majorité de l'électorat Vert (dans une proportion comparable à celle du PDC) s'est prononcée en faveur d'un Oui à l'EEE le 6 décembre 1992<sup>1</sup>. Ces divergences s'estompent rapidement : en 1994/95 le parti prend majoritairement la voie du soutien à l'intégration et, depuis lors, appuie les négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE).

<sup>1</sup> [https://docplayer.org/30124524-20-jahre-ewr-volksabstimmung-was-haben-wir-damals-entschieden\\_exposé\\_de\\_la\\_historischen\\_gesellschaft\\_zofingen-16.html](https://docplayer.org/30124524-20-jahre-ewr-volksabstimmung-was-haben-wir-damals-entschieden_exposé_de_la_historischen_gesellschaft_zofingen-16.html) (en allemand)

Lors des élections nationales de 1995, les Verts suisses subissent un net recul. 5% des voix leur permet de conserver uniquement huit de leurs 14 sièges. Le camp vert-alternatif, avec 1,5 pour-cent des suffrages, gagne un siège grâce à la Grüne Bündnis Bern.

### **1996 – 2003 : évolution du parti**

En déposant deux initiatives populaires fédérales « Pour garantir l'AVS - Taxer l'énergie et non le travail » et « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » en mai 1996, les Verts démontrent leur capacité d'action. Ils s'engagent incontestablement sur le chemin d'une Suisse durable et solidaire en proposant d'une part réforme fiscale écologique et garantie du financement de l'AVS et d'autre part retraite à la carte. La réforme fiscale écologique est pour la première fois thématisée, de même que le lien entre préoccupations environnementales et sociales. Les Verts intègrent ainsi, de façon novatrice, des thématiques sociales à leurs fondamentaux. En lançant ces initiatives, les Verts montrent leur force politique. Ils consolident le tournant pris quelques années auparavant par ce parti purement « écologiste » afin de proposer un large éventail de solutions, que l'on peut synthétiser sous la notion de développement durable.

Le peuple se prononce sur les deux initiatives « vertes » en 2000 et 2001. Si l'initiative « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » récolte 46% de oui (les cantons latins sont même majoritairement pour !), l'initiative « Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail » ne rencontre quant à elle pas le succès espéré (77,1 % de non).

En 1999, donc avant ces deux votations, les Verts, avec 5% des suffrages aux élections nationales, ne réussissent pas à augmenter leur représentation sous la Coupole mais conservent leurs huit sièges. Hugo Fasel du Parti chrétien social rejoint le groupe parlementaire des Verts, qui compte désormais 10 membres.

Aux niveaux cantonal et communal, les Verts renouent avec le succès au cours des années suivantes. Surtout en Romandie où les Verts consolident leur position en gagnant de nombreux sièges dans les parlements communaux et cantonaux, ainsi qu'au sein d'exécutifs. Cette évolution confirme le basculement dans une majorité rose-verte de gouvernements, et parfois même de parlements dans de nombreuses grandes villes dès la fin des années 80, et parfois jusqu'au niveau cantonal. Ces majorités ne s'avèrent pas, en général, éphémères mais solides.

L'élément décisif à ce sujet est que les électeurs et électrices considèrent les Verts, et le PS, comme aptes à gouverner. Les Verts, ce parti d'opposition qui s'est construit en protestant contre des projets désastreux d'un point de vue environnemental, a su montrer que ses représentant-e-s peuvent trouver des solutions constructives au sein de majorités parlementaires ou exécutives.

Au Tribunal fédéral, les Verts ont également leur place depuis 1998.

### **2003 – 2011 : le succès au rendez-vous**

En 2003, des sections de Jeunes Vert-e-s se forment au niveau cantonal et se regroupent, en automne 2003, au niveau national. Dans certains cantons, ils constituent des listes pour les élections nationales.

Les élections nationales de 2003 confirment les Verts dans leur position de parti non gouvernemental le mieux représenté à Berne. 7,4% des voix et 13 sièges au Conseil national en font le grand gagnant de ces élections. Zurich, avec deux sièges, peut s'enorgueillir d'avoir largement rattrapé le siège perdu en 1999. Argovie retrouve également sa place à Berne et Vaud double sa représentation avec deux sièges !

Dès lors, les Verts ont régulièrement rendez-vous avec la réussite. Depuis 2003, ils ont gagné de nombreux sièges au niveau cantonal et communal. Entre 2003 et 2011, le nombre de sièges des Verts dans les parlements cantonaux est passé de 131 à 201<sup>2</sup>.

Dans les exécutifs cantonaux également, les Verts sont en bonne place : un siège en Argovie (Susanne Hochuli), à Bâle-Campagne (Isaac Reber), Bâle-Ville (Guy Morin), Berne (Bernhard Pulver), à Fribourg (Marie Garnier), dans le canton de Vaud (Béatrice Métraux), à Zoug (Manuela Weichelt) et à Zurich (Martin Graf), et même deux sièges à Genève (David Hiler et Michèle Künzler). Les Verts occupent alors 11 sièges exécutifs dans 9 cantons.

La tendance qui se dégage des résultats électoraux des Verts dans les cantons est confirmée le 21 octobre 2007 au niveau national. En déposant des listes dans seulement 17 cantons, les Verts récoltent 9,6 % des suffrages exprimés, soit 20 sièges au Conseil national (+7) et font leur entrée au Conseil des Etats avec deux sièges.

### **2011-2018 : trois initiatives populaires et première présidente Verte du Conseil national**

Comme lors des élections nationales de 1995, les Verts subissent des pertes lors des élections 2011 liées au système proportionnel. Par rapport au nombre de sièges perdus (5), la perte des Verts au niveau national

---

<sup>2</sup><https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/parlements-cantonaux.html>

est relativement faible (1,2%). Mais les Verts progressent au Tessin, à Neuchâtel, à Bâle-Ville, en Valais, dans les Grisons et dans le Jura. Le nombre de sièges dans les parlements cantonaux s'est stabilisé à un niveau élevé.

En 2013, Maya Graf est la première présidente Verte du Conseil national. Son année présidentielle a été couronnée par la visite officielle du Dalaï-lama au Palais fédéral.

La législature 2011-2015 a été dominée par les deux initiatives populaires que les Verts ont lancées mi-2011 et qui ont marqué les débats politiques.

L'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » a été déposée le 6 septembre 2012. Elle demande de promouvoir la fermeture des cycles de vie des matériaux et de réduire l'empreinte écologique de la Suisse à l'équivalent d'une Terre au plus tard en 2050. Le dépôt de l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) » a suivi le 16 novembre 2012. Sous la pression de la catastrophe de Fukushima début 2011, cette initiative a été soutenue par plusieurs autres partis et organisations. L'initiative revendique, en plus de l'interdiction constitutionnelle de construire de nouvelles centrales nucléaires, une durée maximale d'exploitation des centrales existantes de 45 ans.

En réponse à l'initiative pour une économie verte, le Conseil fédéral propose en 2014 la révision tant attendue de la loi sur la protection de l'environnement. Elle devait permettre de préserver non seulement l'environnement des dommages causés par l'activité humaine, mais également les ressources naturelles. Cependant le Parlement la refuse. Et lors de la votation du 25 septembre 2016, l'initiative ne passe pas la rampe, mais son score est honorable (36% de OUI). Elle est même acceptée dans le canton de Genève.

L'initiative pour la sortie du nucléaire a marqué les débats sur la Stratégie énergétique 2050. Celle-ci veut interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires et les remplacer en diminuant la consommation et en développant les renouvelables. L'initiative a permis de maintenir l'interdiction de construire de nouvelles centrales en Suisse. Le 27 novembre 2016, l'initiative verte récolte un magnifique 46% des voix, soit le meilleur score d'une initiative rose-verte des années passées. Elle est acceptée par les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Jura et les deux Bâle. Un des principaux motifs de rejet a été la crainte que la mise hors service soit prématurée. Par contre, le résultat serré montre que la population approuve le tournant énergétique et

que de nouvelles centrales n'ont aucune chance en Suisse !

Le 27 mai 2014, les Verts lancent l'initiative « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) ». Celle-ci requiert que les denrées alimentaires soient issues d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux et produites dans des conditions équitables, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. Soutenue par les milieux agricoles, la protection des animaux et des consommateurs ainsi que la coopération au développement, elle est déposée le 26 novembre 2015.

Lors des élections nationales du 18 octobre 2015, le Parlement glisse à droite et les Verts récoltent 11 sièges au Conseil national (-4) et 1 siège (-1) au Conseil des Etats. L'environnement et la politique sociale sont donc les grandes perdantes de ces élections. Au vu des nouveaux rapports de force, les Verts ont décidé de renforcer leur travail extra-parlementaire. Ils se mobilisent en faveur de mouvements sociaux et de référendums, p.ex. contre la réforme de l'imposition des entreprises, contre l'instauration de détectives des assurances ou le Projet fiscal 17, ainsi que lors des campagnes de votation en faveur des initiatives pour une économie verte, la sortie du nucléaire et les aliments équitables.

Après de vifs débats au Parlement et une tentative (infructueuse) de la commission préparatoire du Conseil national de proposer un contre-projet indirect, l'initiative pour des aliments équitables passe en votation le 23 septembre 2018. Score : 39% de Oui. Elle est acceptée par les cantons de Genève, Vaud, Jura et Neuchâtel. Sur pression de l'initiative, certaines de ses propositions pour renforcer la durabilité ont été reprises dans le contre-projet direct à l'initiative « pour la sécurité alimentaire ». Celui-ci a été largement accepté en votation populaire une année plus tôt, permettant d'inscrire la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour un commerce durable au niveau constitutionnel.

Après l'échec des élections nationales 2015, les Verts connaissent un essor dans les cantons, villes et communes, voire un raz-de-marée dans les cantons du Valais, de Fribourg et Neuchâtel. A Genève, les Vert.e.s deviennent la 3<sup>e</sup> force politique aux élections cantonales avec un score de 13,16% et le conseiller d'Etat Antonio Hodgers est brillamment réélu. Et dans le canton de Vaud, aux Communales de 2016, les VERTS passent de 200 à 248 siègent au législatif, croissant ainsi de 24%. A l'exécutif, ils passent de 14 à 19 sièges et atteignent en outre la parité avec 50% d'élus en plus et leur première syndique. En 2017, aux Cantonales, la progression se poursuit et les

VERTS atteignent 14% de la force politique avec 21 sièges au Grand Conseil (+2).

Fin 2018, on compte 193 sièges dans les parlements cantonaux, 18 de plus qu'avant les élections 2015. A cela s'ajoutent de nombreux succès au niveau communal : les Verts siègent désormais dans les exécutifs de Wil, Arbon, Prilly, Moudon, Orbe, Aarau et Thoun et occupe la mairie de Berne et de Brugg (AG). Et dans les exécutifs cantonaux, dont 6 conseillers d'Etat sont Verts : Christine Häsler (BE), Elisabeth Ackermann (présidente du gouvernement, BS), Isaac Reber (BL), Béatrice Métraux (VD), Brigit Wyss (siège Vert au Conseil d'Etat, SO) et Antonio Hodgers (président du gouvernement, GE).

### **2019 : année des #ElectionsClimat**

Après la conférence sur le climat à Katowice, qui fit connaître la gréviste du climat Greta Thunberg (« vous volez aux enfants leur avenir, directement devant leurs yeux ») et après que le Conseil national eut vidé la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> – déjà bien insuffisante – lors de la session d'hiver 2018, l'année 2019 voit naître en Suisse un nouveau mouvement : celui des collégiennes et collégiens qui font grève et demandent la proclamation de « l'urgence climatique ».

Ce mouvement a renforcé les Verts lors des élections cantonales, en tant que force la plus crédible pour une politique environnementale, sociale et rigoureuse. Le 24 mars 2019, les Verts ont gagné 9 sièges supplémentaires au Parlement zurichois et retrouvent un siège au gouvernement cantonal dès le 1<sup>er</sup> tour grâce à Martin Neukom, ingénieur en solaire. Le groupe parlementaire Vert n'a jamais été aussi fort (22 sièges). En élisant Martin Neukom, les Zurichoises et Zurichois n'ont pas seulement choisi le 2<sup>e</sup> conseiller d'Etat le plus jeune de l'histoire de leur canton (seul Alfred Escher était plus jeune lors de son élection en 1848), mais pour la 1<sup>re</sup> fois un ancien membre des Jeunes Vert-e-s.

Une semaine plus tard, le 31 mars, les Verts des cantons de Bâle-Campagne et Lucerne ont également enregistré de francs succès électoraux. A Bâle-Campagne, le conseiller d'Etat Isaac Reber a été réélu avec le 2<sup>e</sup> meilleur résultat. Au Parlement, les Verts, en gagnant 6 sièges, doublent quasiment leur représentation (14 sièges).

Dans le canton de Lucerne, les Verts et les Jeunes Vert-e-s, qui obtiennent 1 siège grâce à leur propre liste, font plus que doubler leur représentation : 15 sièges au lieu de 7.

Enfin, le 7 avril, les Verts tessinois ont également légèrement augmenté leur score, mais sans siège

supplémentaire en raison notamment de la scission d'une aile isolationniste et au fait qu'une seule députée se représentait.

Grâce à de tels succès, les Verts entament l'année électorale 2019 gonflés à bloc. Forts d'une telle représentation dans les parlements cantonaux (216 sièges), c'est en effet la 1<sup>re</sup> fois que les Verts peuvent assumer autant de responsabilité en faveur d'une politique environnementale rigoureuse et d'un bon climat social. Face à 2015, ils connaissent la plus forte progression de tous les partis dans les parlements cantonaux, en gagnant 41 sièges.

Pour la première fois, les Verts mènent une campagne de mobilisation en vue des élections européennes. Lors d'un « débat sur l'Europe » à Zurich, ils montrent de concert avec les figures de proue des Verts européens, ce qui est en jeu lors de ces élections de mai 2019. La montée des forces autoritaires et nationalistes dans l'UE ne peut être contrée que par l'équité sociale et la participation démocratique. En appelant à voter pour les Verts de l'UE, les Verts suisses entendent contribuer à renouveler la « promesse européenne »<sup>3</sup>.

Lors des élections fédérales du 20 octobre, les Verts récoltent 13,2% des voix et envoient désormais 28 représentant-es au Conseil national et 5 au Conseil des Etats. Pour la première fois, les Verts dépassent le parti gouvernemental du PDC. Grâce à cette victoire électorale historique, conjuguée à l'intégration du représentant neuchâtelois du Parti suisse du travail (PdT) et de la représentante genevoise d'Ensemble à Gauche / Solidarités, le groupe parlementaire Vert devient la 4<sup>e</sup> force politique au National (30 membres) devant le PLR (29).

C'est la première fois dans l'histoire de la démocratie suisse qu'un parti fait un tel bond en avant. A Genève, les Vert.e.s deviennent par exemple le premier parti du canton avec 25% des suffrages et Lisa Mazzone est élue au Conseil des Etats. Fort de 35 membres, le groupe parlementaire fédéral joue dans la même ligue que les partis gouvernementaux du PDC et du PLR. Ayant 45 ans en moyenne, c'est le groupe le plus jeune du Conseil national, et le plus féminin avec 61% de députées. Et pour la première fois, la Suisse italophone y est représentée.

Le soir même de l'élection, les Verts invitent toutes les forces politiques à se réunir avec les milieux scientifiques lors d'un sommet sur le climat, afin de décider d'une stratégie urgente et ambitieuse en vue de diminuer rapidement les gaz à effet de serre. La nouvelle législature sera décisive pour sortir du dérèglement climatique, on ne peut pas se permettre de perdre quatre nouvelles années.

<sup>3</sup> [www.bundesregierung.de](http://www.bundesregierung.de) (en all.)

Ces élections ont reposé la question de notre participation au Conseil fédéral. Depuis la création de la formule magique en 1959, c'est la première fois que les partis gouvernementaux représentent en effet aussi peu l'électorat. Le 22 novembre, le groupe Vert a par conséquent nommé l'ancienne municipale de la ville de Berne, conseillère nationale de longue date et présidente du parti, Regula Rytz, candidate au Conseil fédéral. Or, même si l'électorat a fait sauter la formule magique le 20 octobre, seul le PS a soutenu la candidature Verte. Tous les autres partis ont décidé de bétonner leur pouvoir et leurs acquis lors de l'élection du Conseil fédéral le 11 décembre.

### Renforcé et renouvelé pour la législature 2019-2023

Les Verts démarrent donc la législature 2019-2023 en position de force. Maya Graf, en tant que doyenne du Conseil national, ouvre la première session, qui voit la conseillère nationale argovienne Irène Kälin accéder à la fonction de 2<sup>e</sup> vice-présidente. En 2021/22, une Verte sera donc pour la deuxième fois, la « première citoyenne » de Suisse. Les Verts ont également gagné en importance au sein des commissions. Au National, ils ont au moins trois, le plus souvent quatre, représentant-es. Les Verts Bastien Girod et Michael Töngi président le premier la commission de l'environnement et le second celle des transports et des télécommunications. Autre nouveauté : les Verts disposent d'un groupe parlementaire au Conseil des Etats et sont également représentés au sein de toutes

les commissions. La conseillère aux Etats Maya Graf préside la commission de gestion.

Au printemps 2020, la vague Verte se poursuit aux élections municipales genevoises durant lesquelles 142 Vert.e.s sont élu.e.s dans 26 communes, dont 14 aux exécutifs communaux.

En mai 2020, le groupe Vert a élu la conseillère nationale bernoise Aline Trede à sa présidence. Elle est secondée par un quatuor à la vice-présidence : Greta Gysin, Lisa Mazzone, Fabien Fivaz et Bastien Girod. La nouvelle présidence reflète ainsi de manière équilibrée, la diversité des régions et des genres ainsi que la présence Verte dans les deux Chambres.

Le 20 juin 2020, les délégué-e-s Vert-e-s ont élu la présidence des VERTS suisses pour la première fois lors d'une cyber-assemblée. En tant que nouveau président, Balthasar Glättli prend la succession de Regula Rytz, qui ne pouvait plus faire acte de candidature en raison des limites posées à cette fonction par les statuts. Il est secondé par une vice-présidence réunissant Florence Brenzikofer (conseillère nationale BL), Luzian Franzini (député cantonal, ZG), Oleg Gafner (Jeunes Vert-e-s Suisse, VD), Isabelle Pasquier-Eichenberger (conseillère nationale GE), Franziska Ryser (conseillère nationale SG) et Nicolas Walder (conseiller national GE). Tant les régions linguistiques que les genres se trouvent ainsi représentés de manière équilibrée.

### Evolution des forces partisanses, 2015 - 2019

Parti	2015	2019	évolution
<i>Petits partis de gauche (PdT, solidarités)</i>	0,9	1,0	+0,2
PS	18,8	16,8	-2,0
Verts	7,1	13,2	+6,1
<i>PS, Verts et petits partis de gauche</i>	26,8	31,1	+4,3
<i>Vert'libéraux</i>	4,6	7,8	+3,2
PBD	4,1	2,4	-1,7
<i>Parti évangélique suisse</i>	1,9	2,1	+0,2
PCS	0,2	0,3	+0,0
Centre	10,8	12,6	+1,7
PDC	11,6	11,4	-0,3
PLR, PLS	16,4	15,1	-1,3
UDC	29,4	25,6	-3,8
<i>petits partis de droite (UDF, Lega, etc.)</i>	2,6	2,1	-0,5
<i>Partis bourgeois, de droite</i>	60,1	54,2	-5,9
<i>Autres</i>	2,4	1,8	-0,5





Evolution des sièges dans les parlements cantonaux, 2015 - 2019

<i>Parti</i>	<i>2015</i>	<i>2019</i>	<i>évolution</i>
<i>Verts</i>	175	216	+41
<i>PS</i>	454	477	+23
<i>Vert'libéraux</i>	83	98	+15
<i>PBD</i>	74	53	-21
<i>PDC</i>	450	414	-36
<i>PLR</i>	525	554	+29
<i>UDC</i>	582	544	-38

# Chronique

**Décembre 1971** : à Neuchâtel le premier parti vert régional est créé pour combattre un projet autoroutier.

**Mai 1972** : les Verts neuchâtelois obtiennent 8 sièges lors des élections communales. Pour la première fois, des Verts entrent dans un parlement.

**Novembre 1977** : Jean-Claude RoCHAT est élu au Conseil municipal de Lausanne. C'est la première fois qu'un Vert siège dans un exécutif communal.

**Octobre 1979** : Daniel Brélaz est le premier Vert à être élu au Conseil national. Au niveau international, il est le premier Vert élu dans un parlement national.

**28 mai 1983** : à Fribourg, divers groupements de toute la Suisse s'unissent en une *Fédération des partis écologistes de Suisse*.

**Juin 1983** : les Verts de la gauche alternative fondent à Berne la *Grüne Alternative Schweiz*.

**Octobre 1983** : les Verts obtiennent 4 sièges au Conseil national. Un siège supplémentaire est nécessaire à la formation d'un groupe parlementaire.

**Avril 1986** : avec l'élection de Leni Robert et de Benjamin Hofstetter à l'exécutif du canton de Berne, les Verts entrent pour la première fois dans un exécutif cantonal.

**Octobre 1987** : les Verts obtiennent 11 sièges au Conseil national et deviennent le cinquième parti et le plus grand parti non gouvernemental. Ils forment pour la première fois un groupe parlementaire au Conseil national.

**25 octobre 1987** : le Parti écologiste suisse adhère aux Verts européens.

**Juin 1989** : Werner Schaffitz, Rickenbach ZH, est le premier Vert à présider une commune.

**Mai 1990** : les négociations de fusion entre les deux organisations écologistes nationales échouent. Avec l'arrivée de sections ayant quitté les Verts alternatifs, le parti écologiste devient de fait le seul parti écologiste de Suisse.

**Septembre 1991** : les Verts lancent pour la première fois un référendum. Les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) sont combattues car le transfert de la route au rail (transfert modal) n'est pas garanti, le financement pas assuré et le projet surdimensionné.

**Octobre 1991** : 14 représentant-e-s écologistes sont élus au Conseil national.

**Novembre 1994** : les Verts lancent pour la première fois des initiatives populaires fédérales. L'initiative

« Pour garantir l'AVS - Taxer l'énergie et non le travail » demande une réforme fiscale écologique. L'initiative « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » réagit à l'augmentation de l'âge de la retraite prévue dans le cadre de la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS.

**Décembre 1994** : Cécile Bühlmann devient présidente du groupe parlementaire ; elle occupe cette fonction jusqu'en 2005.

**Octobre 1995** : les Verts perdent 5 de leurs 14 sièges au Conseil national. En cours de législature, deux conseillers nationaux rejoignent le groupe parlementaire qui passe ainsi à 11 membres.

**Mai 1996** : les initiatives « Pour garantir l'AVS – Taxer l'énergie et non le travail » et « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » aboutissent avec plus de 120'000 signatures.

**Juin 1997** : Thomas Merkli est le premier Vert élu juge fédéral suppléant, permettant aux Verts d'entrer au Tribunal fédéral.

**Janvier 1998** : Philippe Biéler, conseiller d'Etat vaudois, est le premier Vert à présider un exécutif cantonal.

**Mars 1998** : à Illnau-Effretikon (ZH), Martin Graf est le premier Vert suisse alémanique à présider une ville.

**Décembre 1998** : Thomas Merkli est le premier Vert à être élu juge fédéral.

**Mai 1999** : Verena Diener est la première femme Verte à être élue à la tête d'un exécutif cantonal.

**Octobre 1999** : les Verts conservent leurs 9 sièges. Le conseiller national Hugo Fasel (Parti chrétien social) rejoint à nouveau le groupe, qui compte 10 membres.

**Novembre 2000** : la première initiative des Verts « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » est soumise au suffrage populaire. 46% des votants la soutiennent. Les cantons latins l'approuvent.

**Décembre 2000** : Cécile Bühlmann est candidate au Conseil fédéral. Au premier tour, elle obtient le deuxième meilleur résultat.

**Décembre 2001** : la deuxième initiative des Verts « Pour garantir l'AVS - Taxer l'énergie et non le travail » est soumise au peuple. Malheureusement, seuls 22,9% des votants l'acceptent.

**Février 2003** : les Verts, soutenus par d'autres organisations, lancent l'initiative populaire « Pour des

aliments produits sans manipulations génétiques » (initiative Sans OGM).

**24 mai 2003** : les 20 ans du parti écologiste suisse sont célébrés le 24 mai 2003 à Berne.

**Printemps 2003** : les Verts participent au lancement de l'initiative « Pour une caisse-maladie unique et sociale ».

**Été 2003** : en prévision des élections nationales de l'automne, des sections de jeunes verts se forment au niveau cantonal et se regroupent au niveau national en septembre sous le nom de Jeunes Verts suisses.

**Septembre 2003** : l'initiative « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques » (initiative Sans OGM) est déposée avec plus de 100'000 signatures.

**Octobre 2003** : l'engagement des Verts a largement contribué à l'aboutissement du référendum contre le paquet fiscal qui aurait permis aux familles aisées et aux propriétaires de maisons individuelles de bénéficier d'allègements fiscaux. Compte tenu de la situation financière difficile dans laquelle se trouve alors la Confédération, les Verts n'ont pas pu souscrire aux avantages fiscaux accordés aux nantis.

**Octobre 2003** : lors du renouvellement des Chambres fédérales, le parti écologiste suisse obtient 13 sièges au Conseil national, soit quatre de plus que lors de la législature précédente. Deux conseillers nationaux supplémentaires, Hugo Fasel (parti chrétien-social, PCS) et Josef Lang (Sozialistisch-Grünen Alternative) rejoignent les rangs du groupe parlementaire qui passe à 15 membres !

**20 mars 2004** : première assemblée générale des Jeunes Verts suisses en présence de 70 participants des quatre régions linguistiques du pays ([www.jeunesverts.ch](http://www.jeunesverts.ch)).

**16 mai 2004** : le paquet fiscal est refusé par 65,9% des citoyennes et citoyens. Un succès également pour les Verts qui ont contribué de manière significative à l'aboutissement du référendum.

**Août 2004** : Martin Bäumle, conseiller national écologiste zurichois, est provisoirement suspendu du groupe parlementaire des Verts. Il a fondé en collaboration avec Verena Diener, ministre de la santé du canton de Zurich, un nouveau parti (Grün-Liberale) qui se distancie explicitement des Verts suisses et zurichois.

**9 décembre 2004** : l'initiative pour une caisse maladie unique et sociale est déposée à la Chancellerie fédérale avec 113'000 signatures.

**27 novembre 2005** : 55,7% des citoyens suisses votent en faveur de l'initiative des Verts Sans OGM. Un signe clair est ainsi donné par la population qui préfère ne

pas jouer aux apprentis sorciers et opte pour un moratoire de 5 ans sur l'utilisation d'organisme génétiquement modifiés dans l'agriculture.

**Décembre 2005** : la nouvelle loi sur les étrangers LEtr et la révision de la loi sur l'asile LAsi passent la rampe du Conseil national. Les Verts, qui se sont dès le début opposés à ces deux lois discriminatoires, jouent un rôle prépondérant dans le comité 2XNON qui a lancé de référendum contre la LEtr et soutient celui contre la LAsi.

**6 avril 2006** : les référendums contre la LEtr et la LAsi aboutissent. Les Verts suisses et différentes organisations déposent 85'000 signatures contre la loi sur les étrangers et plus de 120'000 contre la loi sur l'asile à la Chancellerie fédérale. Le peuple aura le dernier mot et se prononcera sur ces deux objets le 24 septembre 2006.

**6 avril 2006** : Bernhard Pulver, ancien secrétaire général du PES, est élu conseiller d'Etat du canton de Berne. Après Neuchâtel et Genève, le canton de Berne obtient à son tour une majorité gouvernementale rose-verte.

**Été 2006** : fin juin, une large alliance, dont font partie Les Verts, lance une initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre. Notre présidente Ruth Genner justifie l'engagement du parti en ces termes : nous nous opposons à l'exportation de matériel de guerre car nous ne pouvons accepter que l'on fasse commerce de la guerre, donc commerce de la destruction et de la mort !

**Octobre 2006** : ne pouvant accepter une révision qui augmente la pression sur les personnes handicapées et la méfiance envers elles, les Verts décident de soutenir le référendum contre la 5<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité.

**Octobre 2006** : plus de 30 partis écologistes de toute l'Europe se rencontrent à Genève pour le 2<sup>e</sup> Congrès des Verts européens, ayant pour sujet principal « Vision pour une Europe verte ».

**27 février 2007** : les Jeunes Verts lancent leur initiative contre les 4x4 en faveur d'une mobilité humaine et durable.

**Mai 2007** : face au manque de volonté du législateur de prendre des mesures efficaces contre le réchauffement climatique, les Verts et d'autres organisations lancent l'initiative pour un climat sain qui demande une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 30% jusqu'en 2020.

**Juin 2007** : les partis des Verts sont fondés dans les cantons de Schwyz et des Grisons.

**Juillet 2007** : participation à l'élaboration et au lancement de l'initiative pour le paysage « De l'espace pour l'homme et la nature ».

**3 septembre 2007** : Les Verts soutiennent l'initiative « Pour la protection contre la violence des armes ».

**21 septembre 2007** : l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre est déposée à la Chancellerie fédérale avec 109'530 signatures.

**Octobre 2007** : forte progression des Verts lors des élections fédérales : 9,6% des suffrages, 20 sièges au Conseil national (+7) et les deux premiers sièges au Conseil des Etats.

**Début novembre 2007** : après seulement 5 mois de récolte, l'initiative pour un climat sain aboutit avec plus de 120'000 signatures.

**1er décembre 2007** : lors de leur assemblée (AD) à Binningen, les délégué-e-s des Verts décident de faire valoir leur droit à un siège au Conseil fédéral. L'AD désigne le candidat Luc Recordon pour s'opposer à Christoph Blocher.

**12 décembre 2007** : la candidature d'un Vert au Conseil fédéral a pour conséquence que les autres partis se mobilisent contre Christoph Blocher, les Verts retirent leur candidat le jour de l'élection au profit d'Eveline Widmer-Schlumpf. Christoph Blocher n'est pas réélu, Widmer-Schlumpf devient conseillère fédérale.

**19 février 2008** : l'initiative pour un climat sain est officiellement déposée à la Chancellerie fédérale et donne ainsi l'occasion au peuple suisse de se prononcer sur la politique climatique nationale.

**26 avril 2008** : Ruth Genner se retire de la présidence du parti après 6 ans d'activité. Pour lui succéder, l'AD réunie à Yverdon-les-Bains élit Ueli Leuenberger président et Franziska Teuscher et Aline Trede vice-présidentes.

**23 août 2008** : les Verts célèbrent à Bienne leurs 25 ans d'existence.

**25 octobre 2008** : lors d'une AD extraordinaire à Baden, les Verts lancent leur campagne anti-nucléaire pour lutter contre la construction de nouvelles centrales.

**30 novembre 2008** : Susanne Hochuli est élue à l'exécutif du canton d'Argovie.

**20 mars 2009** : les Verts s'associent à l'ATE et à d'autres organisations pour lancer l'initiative « Pour les transports publics ».

**26 avril 2009** : Fernand Cuhe n'est pas réélu à l'exécutif du canton de Neuchâtel.

**30 avril 2009** : Therese Frösch quitte la présidence du groupe parlementaire après quatre ans d'activité. Maya Graf de Bâle-Campagne lui succède.

**13 juin 2009** : lors de l'AD de Soleure, les Alternatifs du canton de Zoug deviennent membres à part

entière des Verts. Tous les partis verts alternatifs cantonaux sont désormais membres des Verts suisses.

**7 mars 2009** : Leo Odermatt démissionne du gouvernement cantonal de Nidwald.

**19 septembre 2009** : l'AD donne mandat pour l'examen d'une initiative populaire pour une transformation écologique de l'économie (Green New Deal).

**30 mars 2010** : les Verts lancent avec une large coalition le référendum contre le démantèlement de l'assurance chômage.

**8 mai 2010** : la présidence composée d'Ueli Leuenberger, président, et de Franziska Teuscher et Aline Trede, vice-présidentes, est reconduite par l'assemblée des délégué-e-s pour un deuxième mandat.

**8 mars 2011** : les Verts lancent l'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) ».

**27 mars 2011** : Isaac Reber est élu au gouvernement de Bâle-Campagne.

**4 avril 2011** : Martin Graf est élu au gouvernement de Zurich.

**17 mai 2011** : les Verts lancent l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) ».

**13 octobre 2011** : l'initiative anti-4x4, lancée par les Jeunes Verts, est retirée en faveur du contre-projet indirect d'inscrire dans la loi sur le CO<sub>2</sub> des critères d'efficacité pour les nouveaux véhicules comme mesure de protection climatique.

**23 octobre 2011** : lors des élections fédérales, les Verts Suisses perdent 5 sièges au Conseil national (en conservent 15) et 1,2% des suffrages.

**4 décembre 2011** : Marie Garnier est élue au gouvernement du canton de Fribourg.

**27 novembre 2011** : Béatrice Métraux est élue au gouvernement du canton de Vaud.

**18 février 2012** : Antonio Hodgers est reconduit à la tête du groupe des Verts où il avait pris la succession de Maya Graf en 2010.

**20 mars 2012** : avec l'élection de Brigitta Michel Thenens, les Verts entrent pour la première fois au Grand Conseil de Schwyz.

**21 avril 2012** : Regula Rytz et Adèle Thorens sont élues co-présidentes des Verts par l'AD à Carouge. Josef Lang, Bastien Girod, Robert Cramer et Irène Kälin des Jeunes Verts sont élus à la vice-présidence.

**17 juin 2012** : dans le canton de Zurich, l'initiative des Verts visant à mieux protéger les terrains agricoles et écologiques est acceptée par le peuple.

**6 septembre 2012** : l'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » est déposée auprès de la Chancellerie fédérale, munie de quelque 112'000 signatures valables.

**16 novembre 2012** : l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) » lancée par les Verts et soutenue par plusieurs autres partis et organisations est également déposée.

**26 novembre 2012** : Maya Graf est la première Verte élue à la présidence du Conseil national.

**4 mars 2013** : Aline Trede succède à Franziska Teuscher au Conseil national.

**26 novembre 2013** : Balthasar Glättli est élu président du groupe parlementaire et Anne Mahrer succède à Antonio Hodgers au Conseil national, après l'élection de ce dernier au Conseil d'Etat genevois.

**27 mai 2014** : les Verts lancent l'initiative « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) ».

**21 avril 2015** : les Jeunes Verts lancent l'initiative « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) ».

**18 octobre 2015** : lors des élections nationales, les Verts perdent 4 sièges au Conseil national (ils en conservent 11) et un de leurs deux sièges au Conseil des Etats. Part de l'électorat Vert : 7,1% (-1,3%).

**26 novembre 2015** : dépôt de l'initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) », munie de 105'000 signatures valables.

**8 décembre 2015** : Balthasar Glättli est reconduit dans ses fonctions de président du groupe parlementaire. Christine Häslér est élue nouvelle vice-présidente.

**16 avril 2016** : Regula Rytz est reconduite dans ses fonctions de présidente des Verts suisses, Adèle Thorens s'étant retirée après 6 ans au sein de la direction du parti, dont 4 ans comme co-présidente. A la vice-présidence, la conseillère nationale genevoise Lisa Mazzone, l'entrepreneur fribourgeois Gerhard Andrey et la députée au parlement thurgovien Gina Rüetschi viennent rejoindre Bastien Girod et Luca Maggi (Jeunes Verts), réélus. Adèle Thorens devient la 2<sup>e</sup> vice-présidente du groupe parlementaire.

**25 septembre 2016** : votation populaire sur l'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une

gestion efficiente des ressources (économie verte) », qui récolte 36% des voix, avec un pic de 52% dans le canton de Genève, où elle est donc acceptée.

**21 octobre 2016** : les Jeunes Vert-e-s déposent leur initiative « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) », munie de 113'000 signatures valables.

**27 novembre 2016** : l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) » récolte 46% des suffrages. Elle est acceptée dans les cantons de Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et des deux Bâle.

**27 novembre 2016** : Elisabeth Ackermann est élue présidente du gouvernement du canton de Bâle-Ville.

**5 avril 2017** : le projet #DébatsVerts17 est lancé en vue des élections 2019 : ses résultats viendront enrichir la plateforme électorale 2019 et l'activité quotidienne du parti.

**23 avril 2017** : les Soleurois-es élisent pour la première fois un membre des Verts au gouvernement : Brigit Wyss.

**25 mars 2018** : au gouvernement bernois, la Verte Christine Häslér prend la succession du Vert Bernhard Pulver, qui ne se représentait plus. Aline Trede devient la nouvelle vice-présidente du groupe parlementaire fédéral.

**23 novembre 2018** : l'initiative fédérale « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) » obtient 39% de Oui en votation populaire. Elle est acceptée dans les cantons de Genève, Vaud, Jura et Neuchâtel.

**10 février 2019** : l'initiative fédérale « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) » est la 1<sup>re</sup> initiative des Jeunes Vert-e-s à passer en votation. Elle est approuvée par 36% de la population suisse.

**24 mars 2019** : les Zurichois-es élisent au gouvernement cantonal Martin Neukom, un ingénieur en solaire de 32 ans. C'est la première fois qu'un ancien membre des Jeunes Vert-e-s entre dans un exécutif et que les Verts ont une députation aussi forte au Parlement cantonal en gagnant 9 sièges supplémentaires.

**30 mars 2019** : lors des élections cantonales à Bâle-Campagne, Isaac Reber est réélu en réalisant le 2<sup>e</sup> meilleur score. Au Parlement, les Verts obtiennent 14 sièges (contre 8 auparavant). Et le même jour dans le canton de Lucerne, les Verts font plus que doubler leur députation au Parlement. Ensemble avec les Jeunes Vert-e-s, ils passent de 7 à 15 sièges. Au

1<sup>er</sup> tour, Korintha Bärtsch réussit en outre à faire le 5<sup>e</sup> meilleur résultat pour le gouvernement.

**7 avril 2019** : au Parlement tessinois, les Verts passent de 6% à 6,6%, mais cela ne suffit pas pour obtenir un siège supplémentaire.

**20 octobre 2019** : les Verts obtiennent un succès historique lors des élections fédérales. En emportant 13,2% des suffrages (pour la première fois davantage que le PDC), 28 sièges au National et 5 aux Etats (après le second tour) et en intégrant un représentant neuchâtelois du PdT et une représentante genevoise d'Ensemble à Gauche / Solidarités, le groupe parlementaire Vert devient la 4<sup>e</sup> force politique au National (30 membres) devant le PLR (29). Les Verts invitent les autres partis à participer à un sommet sur le climat avec les milieux scientifiques.

**10 novembre 2019** : lors du 2<sup>e</sup> tour, Lisa Mazzone à Genève et Adèle Thorens à Lausanne sont élues au Conseil des Etats.

**22 novembre 2019** : le groupe parlementaire Vert nomme Regula Rytz, candidate au Conseil fédéral.

**24 novembre 2019** : Maya Graf est élue au Conseil des Etats au 2<sup>e</sup> tour à Bâle-Campagne. Le groupe des Verts au Conseil des Etats compte donc cinq membres, avec Céline Vara élue au 1<sup>er</sup> tour pour le canton de Neuchâtel et Mathias Zopfi pour celui de Glaris.

**2 décembre 2019** : en tant que doyenne de fonction, Maya Graf ouvre la 51<sup>e</sup> législature. Irène Kälin est élue 2<sup>e</sup> vice-présidente du National.

**7 décembre 2019** : les Verts décident de combattre l'achat d'avions de combat et l'affaiblissement du service civil par référendum.

**11 décembre 2019** : élection du Conseil fédéral. Les Verts présentent Regula Rytz. Personne ne conteste le

droit des Verts à un siège. Pourtant l'Assemblée fédérale choisit de conserver les acquis des partis gouvernementaux et élit les membres sortants du gouvernement.

**16 décembre 2019** : le groupe parlementaire décide de la répartition des sièges en commissions, au sein desquels ils sont au moins trois, mais le plus souvent quatre, pour le Conseil national. Bastien Girod président la commission de l'environnement, Michael Töngi celle des transports. Désormais les Verts siègent aussi dans toutes les commissions des Etats.

**20 décembre 2019** : l'antique centrale nucléaire Mühleberg, dont les Verts au sein de l'alliance anti-nucléaire réclamaient la fermeture depuis des décennies, est la première centrale de Suisse à mettre la clé sous le paillason. Les Verts demandent que la paléocentrale de Beznau soit fermée immédiatement et que la Confédération encourage le développement des énergies renouvelables grâce à un programme contraignant de sortie du nucléaire.

**29 mai 2020** : Aline Trede est la nouvelle présidente du groupe parlementaire, secondée par une vice-présidence quadripartite : Greta Gysin, Lisa Mazzone, Fabien Fivaz et Bastien Girod.

**20 juin 2020** : au cours d'une AD en ligne (en raison du semi-confinement ordonné par le Conseil fédéral en réponse à la pandémie du Covid 19) Balthasar Glättli est élu nouveau président du parti. Il sera secondé par une vice-présidence regroupant Oleg Gafner, Isabelle Pasquier-Eichenberger, Franziska Ryser et Nicolas Walder, nouvellement élu-e-s ainsi que les deux sortant-es Florence Brenzikofer et Luzian Franzini.

**1er novembre 2020** : Florian Irminger devient le nouveau secrétaire général. Il succède à Regula Tschanz.

## Groupe des Verts au Parlement

### Elections et formation du groupe parlementaire

Les groupes parlementaires se composent au minimum de 5 élus des deux chambres fédérales du même parti. Un parti qui a moins de 5 représentants aux Chambres fédérales peut décider d'affilier son, sa ou ses élu-e-s à un groupe idéologiquement proche. L'appartenance à un groupe parlementaire permet aux membres des deux Conseils de participer au travail de leurs différentes commissions permanentes et donc au processus législatif dans son ensemble.

Depuis 1979, les parlementaires verts s'engagent en faveur d'une politique écologique, sociale et ouverte au monde – pour un avenir durable. Dans un premier temps, les Verts sous la coupole n'ont pas pu former de groupe parlementaire. Suite au succès aux élections de 1987, un groupe parlementaire vert voit le jour pour la première fois. Depuis lors, les Verts siègent dans les diverses commissions du Conseil national et peuvent participer pleinement à l'activité législative du parlement fédéral.

**Suite au succès remporté lors des élections de 1991**, quatre conseillers nationaux verts supplémentaires siègent à Berne et le groupe passe à 14 membres. En revanche, quatre ans plus tard, les Verts n'ont plus que huit représentant-e-s. Trois élus de partis proches des Verts sont prêts à collaborer avec le groupe des Verts, ce qui porte le nombre de ses membres à onze. Une alliance sans engagement entre les Verts et le groupe Alliance des Indépendants - Parti Evangélique suisse (AdI-PEV) permet au groupe écologiste de bénéficier d'une meilleure répartition des sièges de commission.

Lors des élections nationales d'**octobre 1999**, les Verts conservent leurs huit conseillères et conseillers nationaux. Deux autres élus sont prêts à collaborer avec le groupe des Verts qui compte donc 10 membres.

**En 2003**, les Verts renforcent leur position de parti non gouvernemental le plus fort en gagnant 4 nouveaux mandats au Conseil national. Les suffrages accordés au parti écologiste passent de 5% en 1999 à 7,4% en 2003. Le groupe parlementaire se compose alors de sept conseillères et six conseillers nationaux (treize en tout) ainsi que de deux autres conseillers nationaux. Relevons une particularité du groupe des Verts : il est le seul groupe à être composé en majorité de femmes.

**Octobre 2007**, la progression des Verts enregistrée dans les cantons et les communes entre 2003 et 2007 se confirment. Avec 9,6% des voix au niveau national (alors qu'ils se présentaient dans 17 cantons seulement), les Verts remportent 20 sièges (+7) au Conseil national et, fait marquant, font leur entrée au Conseil des Etats avec deux sièges. Le représentant du PCS et celui du parti du travail (PdT) sous la Coupole s'étant associés aux Verts, le groupe parlementaire

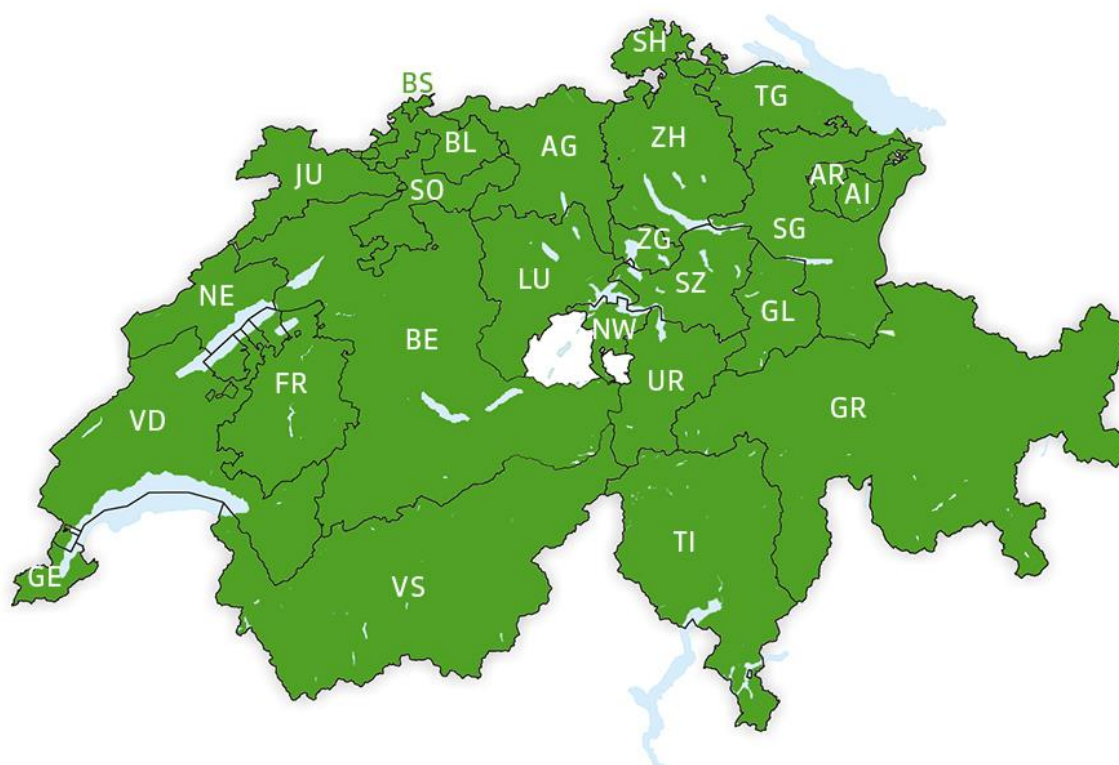
2007-2011 compte 24 membres. Avec 10 conseillères nationales, la parité femmes/hommes, n'est pas tout à fait réalisée, contrairement à la législature précédente.

**Lors des élections 2011**, les Verts perdent 5 sièges au Conseil national mais maintiennent leurs 2 sièges au Conseil des Etats. Avec la perte de représentants du PCS et du PdT, le groupe passe à 17 sièges et seulement 6 députées.

**Elections 2015** : à la suite du glissement à droite du Parlement, les Verts perdent encore des sièges : 4 au Conseil national (reste 11) et le siège vaudois au Conseil des Etats. Rejoint par le POP, le nouveau groupe parlementaire vert compte 13 membres, dont une moitié de femmes.

**Elections 2019 (élections pour le climat)** : le mouvement mondial pro-climat a démarré une année plus tôt, avec comme point d'orgue la victoire électorale historique des Verts le 20 octobre. Les Verts ont récolté 13,2% des suffrages, dépassant ainsi pour la première fois le PDC (11,4%). Au National, les Verts décrochent 28 sièges, aux Etats 5. En intégrant un représentant neuchâtelois du PdT et une représentante genevoise d'Ensemble à Gauche / Solidarités, le groupe parlementaire Vert compte désormais 35 membres et joue ainsi dans la même ligue que les partis gouvernementaux. Or, la majorité de l'Assemblée fédérale refuse le 11 décembre 2019 que les Verts entrent au Conseil fédéral. Plus de 30% de l'électorat ne sont ainsi pas représentés au Conseil fédéral. Depuis l'invention de la formule magique en 1959, jamais la représentativité du Conseil fédéral n'a été aussi faible.

## Partis cantonaux



### Membres :

**AG :** \*1983 *Grüne Aargau*, adhésion 1988.

**AR :** \*2005 *Grünes Appenzellerland (GRAL)*, adhésion 2011

**BE (1) :** \*1983 *Freie Liste Bern*, adhésion 1984, dès 1997 *Grüne – Freie Liste (GFL)*, 2006 fusion de la *Grüne freie Liste* et du *Grünes Bündnis Bern* pour devenir le *Grünen Partei Bern*.

**BE (2) :** \*1976 *Demokratische Alternative Bern (DA!)*, adhésion 1986, dès 1989 *Grüne Partei -*

*DA*, 1990 fusion avec *POCH-Grünen* en *Grünen Partei Bern*, 1991 confirmation de la qualité de membre.

**BE (3) :** \*1987, *Grünes Bündnis Bern*, adhésion 2002, 2006 fusion de la *Grüne freie Liste* et du *Grünes Bündnis Bern* pour devenir le *Grünen Partei Bern*.

**BL (1) :** \*1979 *Grüne Partei Nordwestschweiz*, membre fondateur, dès 1985 *Grüne Partei BS/BL*, dès 1987 *Grüne Partei Baselland*, 1991 fusion



avec *Grünen Baselland* et *Grüner Liste Baselland* en *Grüne Baselbiet*, adhésion 1991, dissolution 2000.

**BL (2)** : \*1994 *Freie Grüne Liste Baselland (FGL)* issue de *Grünen Baselbiet*, adhésion 1995.

**BS (1)** : \*1979 *Grüne Partei Nordwestschweiz*, membre fondateur, dès 1985 *Grüne Partei BS/BL*, dès 1987 *Grüne Partei Baselstadt*, 1988 fusion avec *Grüner Alternative* en *Grünen Partei (GP/GAB)*, 1991 fusion avec *Grüne Mitte* en *Grünen Partei Basel-Stadt*, adhésion 1991.

**BS (2)** : \*1995, *Basels starke Alternative Basta !*, adhésion 2004

**FR** : \*1985 *Parti écologiste fribourgeois*, adhésion 1987, 1990 fusion avec *Ecologie et Solidarité* en *Grüne & Solidarität* (statut d'observateur), adhésion 1999. Depuis juin 2003, *Les Verts fribourgeois*

**GE** : \*1983 *Parti écologiste genevois*, membre fondateur, dès 1994 *Les Verts - Parti écologiste genevois*.

**GL** : \*1987 *Glarner Umweltgruppen (GUG)*, adhésion 1988, puis changement de nom en *Grüne Glarus*.

**GR** : \*2007 *Verda - Grüne Graubünden*, adhésion 2011.

**JU** : \*1991 *Mouvement écologiste jurassien*, adhésion 1993.

**LU** : \*1987 *Grünes Bündnis Luzern*, adhésion 1990, dès 2008 *Grüne Luzern*.

**NE** : \*1971 *Mouvement populaire pour l'environnement (MPE)*, membre fondateur, dès 1984 *Les Verts Ecologie et Liberté*.

**NW** : \*1982 *Demokratisches Nidwalden (DN)*, adhésion 2005, dès 2009 *Grüne Nidwalden*.

**OW** : \*2008 *Grüne Obwalden*. Dissolution 2009.

**SG** : \*1988 *Grünes Bündnis St. Gallen*, adhésion 1991, dès 1993 *Grüne Kanton St. Gallen*.

**SH (1)** : \*1987 *Grünes Bündnis Schaffhausen*, dissolution 2004.

**SH (2)** : \*2017, *Grüne Schaffhausen* succède à l'*Ökoliberale Bewegung Schaffhausen (ÖBS)*, fondé en 1991 et ayant adhéré aux Verts suisses en 1995, fusion entre *Umweltforum*

*Schaffhausen* et *Jungliberaler Bewegung Schaffhausen*.

**SO** : \*1990 *Grüne Kanton Solothurn*, adhésion 1993.

**SZ** : \*1979 *Kritisches Forum Ibach*, dès 1983 *Kritisches Forum Schwyz*, adhésion 1989, changement de nom en *Grüne Kanton Schwyz*, dissolution 1999. Juin 2007 refondation *Grüne Schwyz*. Adhésion 2012.

**TG** : \*1983 *Grüne Partei des Kantons Thurgau*, adhésion 1984.

**TI (1)** : \*1984 *Movimento ecologista ticinese (MET - I Verdi)*, adhésion 1985, exclusion 1991.

**TI (2)** : \*1990 *Movimento dei verdi ticinesi (I Verdi Ticinesi)*, 1994 fusion avec *Svolta ecopolitica (SVEPO)* et *MET - I Verdi* en *I Verdi*, adhésion 1994.

**UR** : \*1994 *Grüne Bewegung Uri*, adhésion 2008 en tant que *Grüne Uri*.

**VD** : \*1973 *Mouvement pour l'environnement vaudois (MPE)*, dès 1974 *Groupement pour la protection de l'environnement (GPE)*, membre fondateur, 1997 fusion avec *ASV - Les Verts alternatifs* en *Les Verts* et confirmation de la qualité de membre par les Verts suisses.

**VS** : *Parti écologiste valaisan*, adhésion 2004

**ZG** : \*2005 *Alternative Kanton Zug*, 2009 adhésion.

**ZH** : \*1978 *Grüne Partei des Kantons Zürich (GPZ)*, membre fondateur, dès 1994 *Grüne Kanton Zürich*.

\* année de fondation

# Personnalités Vertes

## Président-e-s des VERTS suisses

Nom (parti cantonal)	du	au
Laurent Rebeaud (GE)	28.05.1983	16.11.1985
Monica Zingg (BE-GFL)	06.11.1985	18.12.1986
Laurent Rebeaud (GE)	17.01.1987	21.03.1987 (intérimaire)
Peter Schmid (TG)	21.03.1987	27.10.1990
Irène Gardiol (VD)	27.10.1990	10.10.1992
Verena Diener (ZH)	10.10.1992	01.07.1995
Hanspeter Thür (AG)	01.07.1995	25.10.1997
Ruedi Baumann (BE-GFL)	25.10.1997	27.10.2001
Ruth Genner (ZH) & Patrice Mugny (GE)	27.10.2001	10.01.2004
Ruth Genner (ZH)	10.01.2004	26.04.2008
Ueli Leuenberger (GE)	26.04.2008	21.04.2012
Regula Rytz (BE) & Adèle Thorens (VD)	21.04.2012	28.01.2016
Regula Rytz (BE)	16.04.2016	20.06.2020
Balthasar Glättli (ZH)	depuis le 20.06.2020	

## Vice-président-e-s des VERTS suisses

Nom (parti cantonal)	du	au
Irène Gardiol (VD)	09.09.1989	27.10.1990
Monika Stocker (ZH)	17.11.1990	31.10.1991
Jean-Paul Berthoud (NE)	03.10.1992	27.08.1994
Luzius Theiler (BE-GPB)	09.09.1989	27.08.1994
Adrian Schmid (LU)	27.08.1994	24.10.1999
Erica Hennequin (JU)	27.08.1994	08.12.2001
Ueli Leuenberger (GE)	10.01.2004	26.04.2008
Franziska Teuscher (BE)	26.04.2008	21.04.2012
Aline Trede (BE)	26.04.2008	21.04.2012
Irène Kälin (JG)	21.04.2012	22.02.2014
Josef Lang (ZG)	21.04.2012	16.04.2016
Robert Cramer (GE)	21.04.2012	16.04.2016
Bastien Girod (ZH)	21.04.2012	05.05.2018
Luca Maggi (JG)	29.03.2014	05.05.2018
Gina Rüetschi (TG)	16.04.2016	05.05.2018
Lisa Mazzone (GE)	16.04.2016	20.06.2020
Gerhard Andrey (FR)	16.04.2016	20.06.2020
Céline Vara (NE)	05.05.2018	20.06.2020
Thomas Schwager (SG)	05.05.2018	20.06.2020
Florence Brenzikofer (BL)	depuis 05.05.2018	
Luzian Franzini (JG)	depuis 05.05.2018	
Oleg Gafner (JG)	depuis 20.06.2020	
Isabelle Pasquier Eichenberger (GE)	depuis 20.06.2020	
Franziska Ryser (SG)	depuis 20.06.2020	
Nicolas Walder (GE)	depuis 20.06.2020	

## Président-e-s du groupe parlementaire Vert

Nom (parti cantonal)	de	à
Laurent Rebeaud (GE)	1988	1989
Rosmarie Bär (BE-GFL)	1990	1991
Hanspeter Thür (AG)	1992	1993
Cécile Bühlmann (LU)	1993	2005
Therese Frösch (BE)	2005	2009
Maya Graf (BL)	2009	2010
Antonio Hodgers (GE)	2010	2013
Balthasar Glättli (ZH)	2013	2020
Aline Trede (BE)	depuis 2020	

## Vice-président-e-s du groupe parlementaire Vert

Nom (parti cantonal)	de	à
Rosmarie Bär (BE-GFL)	1988	1989
Laurent Rebeaud (GE)	1990	1991
Cécile Bühlmann (LU)	1992	1993
Hanspeter Thür (AG)	1994	1995
Pia Hollenstein (SG)	1995	2005
Anne-Catherine Menétrey-Savary (VD)	2005	2007
Brigit Wyss (SO)	2007	2011
Luc Recordon (VD)	2007	2015
Yvonne Gilli (SG)	2011	2015
Christine Häsler (BE)	2015	2018
Adèle Thorens (VD)	2015	2020
Aline Trede (BE)	2018	2020
Greta Gysin	depuis 2020	
Lisa Mazzone	depuis 2020	
Fabien Fivaz	depuis 2020	
Bastien Girod	depuis 2020	

## Secrétaires général-e-s des VERTS suisses

Nom	de	à
Bernhard Pulver	1987	1995
Felix Wirz	1996	2000
Hubert Zurkinden	2000	2009
Yann Golay & Miriam Behrens	2009	2010
Miriam Behrens	2010	2016
Regula Tschanz	2016	2020
Florian Irminger	2020	

## Membres du groupe parlementaire Vert

### Au Conseil des Etats

Maya Graf (BL), conseillère nationale 2001-2019, conseillère aux Etats depuis 2019  
Lisa Mazzone (GE), conseillère nationale 2015-2019, conseillère aux Etats depuis 2019  
Adèle Thorens (VD), conseillère nationale 2007-2019, conseillère aux Etats depuis 2019  
Céline Vara (NE), conseillère aux Etats depuis 2019  
Mathias Zopfi (GL), conseiller aux Etats depuis 2019

### Au Conseil national

Gerhard Andrey (FR), conseiller national depuis 2019  
Sibel Arslan (BS), conseillère nationale depuis 2015  
Christine Badertscher (BE), conseillère nationale depuis 2019  
Kilian Baumann (BE), conseiller national depuis 2019  
Daniel Brélaz (VD), conseiller national 1979-1989, 2007-2011, depuis 2015  
Florence Brenzikofer (BL), conseillère nationale depuis 2019  
Christophe Clivaz (VS), conseiller national depuis 2019  
Denis de la Reussille (PdA NE), conseiller national depuis 2015  
Kurt Egger (TG), conseiller national depuis 2019  
Fabien Fivaz (NE), conseiller national depuis 2019  
Bastien Girod (ZH), conseiller national depuis 2007  
Balthasar Glättli (ZH), conseiller national depuis 2011  
Greta Gysin (TI), conseillère nationale depuis 2019  
Irène Kälin (AG), conseillère nationale depuis 2017  
Delphine Klopfenstein Broggini (GE), conseillère nationale depuis 2019  
Sophie Michaud Gigon (VD), conseillère nationale depuis 2019  
Isabelle Pasquier-Eichenberger (GE), conseillère nationale depuis 2019  
Léonore Porchet (VD), conseillère nationale depuis 2019  
Katharina Prelicz-Huber (ZH), conseillère nationale 2008-2011, depuis 2019  
Stefania Prezioso Batou (Ensemble à Gauche / Solidarités GE), conseillère nationale depuis 2019  
Valentine Python (VD), conseillère nationale depuis 2019  
Franziska Ryser (SG), conseillère nationale depuis 2019  
Regula Rytz (BE), conseillère nationale depuis 2011  
Marionna Schlatter (ZH), conseillère nationale depuis 2019  
Meret Schneider (ZH), conseillère nationale depuis 2019  
Michael Töngi (LU), conseiller national depuis 2018  
Aline Trede (BE), conseillère nationale 2013-2015, depuis 2019  
Nicolas Walder (GE), conseiller national depuis 2019  
Manuela Weichelt-Picard (ZG), conseillère nationale depuis 2019  
Felix Wettstein (SO), conseiller national depuis 2019

Notre site internet donne d'autres informations sur les membres du groupe parlementaire Vert.

## Anciens conseillers aux Etats

Luc Recordon (VD) 2007-2015

Robert Cramer (GE) 2007-2019

## Anciens conseillers et conseillères nationales

Arnold Müller (ZH) 1983-1986

Leni Robert (BE) 1983-1986, 1991-1995

Laurent Rebeaud (GE) 1983-1994

Lukas Fierz (BE) 1986-1991

Monika Stocker (ZH) 1987-1991

Rudolf Hafner (BE) 1987-1994

Rosmarie Bär (BE-GFL) 1987-1995

Peter Schmid (TG) 1987-1995

Verena Diener (ZH) 1987-1998

Hanspeter Thür (AG) 1987-1998

Hans Meier (ZH) 1987-1999

Irène Gardiol (VD) 1989-1994

Ruth Gonseth (BL) 1991-2001

Susanne Leutenegger Oberholzer (BL)  
1987-1991

Ruedi Baumann (BE) 1991-2003

Cécile Bühlmann (LU) 1991-2006

Marguerite Misteli (SO) 1991-1995

Margrith von Felten (BS) 1991-1999

Fabienne Bugnon (GE) 1994-1995

Roland Ostermann (VD) 1994-1999

Verena Singeisen (BE) 1994-1995

Franziska Teuscher (BE) 1995-2013

Ruth Genner (ZH) 1998-2008

Kathrin Kuhn (AG) 1999-1999

Fernand Cuche (NE) 1999-2005

Anne-Catherine Menétrey-Savary (VD)  
1999-2007

Patrice Mugny (GE) 1999-2003

Martin Bäumle (ZH) 2003-2004

Therese Frösch (BE) 2003-2011

Ueli Leuenberger (GE) 2003-2015

Geri Müller (AG) 2003-2015

Luc Recordon (VD) 2003-2015

Daniel Vischer (ZH) 2003-2015

Josef Lang (ZG) 2003-2011

Francine John-Calame (NE) 2005-2015

Urs Bernhardsgrütter (SG) 2006-2007

Marlies Bänziger (ZH) 2007-2011

Yvonne Gilli (SG) 2007-2015

Anita Lachenmeier (BS) 2007-2011

Brigit Wyss (SO) 2007-2011

Antonio Hodgers (GE), 2007-2013

Christian van Singer (VD) 2007-2015

Alec von Graffenried (BE) 2007-2015

Anne Mahrer (GE) 2013-2015

Jonas Fricker (AG), 2015-2017

Christine Häsler (BE), 2015-2018

Louis Schelbert (LU), 2006-2018

## Membres Verts d'exécutif

### Les Verts dans les exécutifs cantonaux

Nom (canton)	de	à
Leni Robert (BE)	1986	1990
Benjamin Hofstetter (BE)	1986	1990
Hanspeter Uster (ZG)	1991	2006
Phillippe Biéler (VD)	1994	2003
Verena Diener (ZH)	1995	2007 (2004, Vert'libéraux)
Robert Cramer (GE)	1997	2009
Herbert Bühl	1999	2004
François Marthaler (VD)	2003	2012
Fernand Cuche (NE)	2005	2009
Guy Morin (BS)	2004	2016
David Hiler (GE)	2005	2013
Bernhard Pulver (BE)	2006	2018
Manuela Weichelt-Picard (ZG)	2007	2018
Patrick Cotti (ZG)	2007	2010
Susanne Hochuli (AG)	2008	2016
Michèle Künzler (GE)	2009	2013
Martin Graf (ZH)	2011	2015
Isaac Reber (BL)	depuis 2011	
Marie Garnier (FR)	2012	2018
Béatrice Métraux (VD)	depuis 2012	
Hodgers Antonio (GE)	depuis 2013	
Elisabeth Ackermann (BS)	depuis 2016	
Brigit Wyss (SO)	depuis 2017	
Christine Häsler (BE)	depuis 2018	
Martin Neukom (ZH)	depuis 2019	